



Bienvenue dans la 78^{ème} mise à jour d'AGRINFO. Ce numéro présente les propositions de l'Union européenne (UE) concernant de nouvelles limites maximales de résidus (LMR) de pesticides et la possibilité pour les membres de l'Organisation mondiale du commerce de partager des commentaires. De nouveaux organismes de certification ont été reconnus pour la mise en œuvre des contrôles biologiques, et des produits ont été ajoutés à la liste des produits composites exemptés de contrôles officiels aux postes de contrôle aux frontières de l'UE.

La dernière liste des pays ayant reçu des notifications relatives à la sécurité alimentaire ou à la fraude alimentaire a été publiée. Veuillez également noter qu'à partir du **19 août, de nouvelles LMR** s'appliquent à [la dimoxystrobine](#), à [l'éthéphon](#) et au [propamocarbe](#) sur certains produits.

Les dernières publications d'AGRINFO incluent :

- Un nouveau guide sur les récentes règles relatives à l'exportation de produits de la pêche vers l'UE,
- Une étude du processus d'autorisation des aliments traditionnels par l'UE qui souligne les implications pour les pays à faibles et moyens revenus qui souhaitent commercialiser ces produits sur le marché de l'UE,
- Un document de questions-réponses préparé à la suite des webinaires organisés par AGRINFO en juin sur les hydrocarbures aromatiques d'huiles minérales (MOAH en anglais).

NOUVEAUTÉS

Donnez votre avis sur les modifications proposées



Limites maximales de résidus (LMR) de pesticides

L'UE propose de réduire les limites maximales de résidus pour :

- [l'azocyclotin et la cyhexatin](#) sur les pommes, les oranges et les raisins
- [le chlorfénapyr](#) sur le thé
- [le dicofol](#) sur les melons, les graines de coton, le thé, le houblon et les produits à base de volaille
- [l'endosulfan](#) sur le thé, le soja, les graines de coton et les épices
- [le fénarimol](#) sur certains fruits et légumes, ainsi que sur le houblon
- [la fenpropathrine](#) sur les agrumes, les fraises, les melons et le thé
- [le profenofos](#) sur les mangues, les tomates, les graines de coton, les épices et les produits d'origine animale

Réponse à l'Organisation mondiale du commerce avant **le 25 août**.

Consultez l'outil « [Traqueur des LMR des pesticides](#) » d'AGRINFO pour plus d'informations sur les modifications récentes et à venir des LMR.

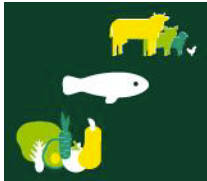
Modifications récemment publiées et dates d'application



Production biologique

L'UE approuve six autorités/organismes de contrôle de l'agriculture biologique supplémentaires – applicable à partir du **28 juin 2026**

[Lire](#)



Contrôles officiels

L'UE élargit la liste des produits composites exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle aux frontières de l'UE – applicable à partir du **23 juillet 2026**

[Lire](#)



Sécurité alimentaire

Le chitosane figure désormais sur la liste des produits d'origine animale pouvant être exportés de la Chine vers l'UE – applicable à partir du **22 juillet 2026**

[Lire](#)

Rapports de non-conformité



Contrôles officiels

- 35 pays partenaires d'AGRINFO ont reçu des notifications [RASFF](#) en mai 2026
- Dernier aperçu européen des [denrées alimentaires jugées non conformes à la législation de l'UE](#)

Publications AGRINFO



Webinaires AGRINFO sur les hydrocarbures d'huiles minérales

Les ressources suivantes, préparées à la suite des webinaires de juin 2026 sur les hydrocarbures d'huiles minérales, sont désormais disponibles :

- *Questions et réponses issues des webinaires* – disponibles en anglais, d'autres langues suivront prochainement
- Présentations et enregistrements vidéo en anglais, français et espagnol

[Lire](#)



Pêche

Nouveau guide AGRINFO : *Exporter des produits de la pêche vers l'Union européenne : une introduction aux réglementations européennes actuelles et à venir* (en anglais ; les traductions suivront prochainement)

[Lire](#)



Aliments traditionnels

Nouvelle étude AGRINFO sur les impacts réglementaires : *Aliments traditionnels : implications du processus d'autorisation des nouveaux aliments l'UE pour les pays accédant au marché européen* (en anglais ; les traductions suivront prochainement)

[Lire](#)

AGRINFO propose un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE susceptibles d'avoir un impact sur les chaînes de valeur agricoles dans les pays à faibles et moyens revenus. Cet e-mail contient des liens vers notre site web www.agrinfo.eu, où nous proposons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des mesures que les entreprises ou les autorités doivent prendre pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les parties prenantes éligibles dans [les pays cibles](#) d'AGRINFO peuvent adresser [leurs questions](#) directement à l'équipe AGRINFO.



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient informé de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit aux partenaires commerciaux des pays à faibles et moyens revenus des résumés clairs sur le « quoi, pourquoi et quand » des changements récents et à venir, ainsi que sur les mesures nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> [S'abonner aux mises à jour d'AGRINFO](#) <